



15 March 2019

Dear Mr. Wilson,

**Re: RDIM-1857712-2019-TrilliumConsultation-Submission - Douglas Wilson - Redacted.pdf-1**

Thank you for your inquiry regarding the O-Train Trillium Line and Airport Link, as part of the City of Ottawa's Stage 2 Light Rail Transit (LRT) Project. We appreciate your feedback.

As noted in the City of Ottawa 2013 [Transportation Master Plan](#), the City's ultimate rapid transit and transit priority network includes a rail link to the Ottawa Macdonald–Cartier International Airport. Council chose to include this addition within the Stage 2 Project take advantage of design, construction and schedule efficiency. Council, however, directed that this additional scope could only go forward if additional funding support could be secured from our partners in the federal and provincial governments. In 2017 and 2018, the necessary funding was secured.

As you are aware, the Airport Link will provide a rail transit connection from South Keys Station to the Ottawa Macdonald-Cartier International Airport and beyond via the main Trillium Line alignment, O-Train Confederation Line, and OC Transpo bus transit network. Staff have recommended the implementation of the Airport Link, as it not only advances the City's ultimate transit vision, but also leverages an attractive City-building feature that will be an asset for residents and visitors alike.

Undoubtedly, the opening of the Stage 1 Confederation Line light rail transit system, and the future expansions planned as part of the Stage 2 Project, will change the face of Ottawa. As a result, it is very important for the City of Ottawa to plan its transit infrastructure to be in line with future growth, expected ridership increases, and the needs of the population.

Again, we thank you for your feedback. We encourage you to please visit [stage2lrt.ca](http://stage2lrt.ca) for more information or to stay up to date on the project's progress.

Should you have any further questions or concerns, please do not hesitate to contact us.

Sincerely,

Stage 2 Stakeholder Relations Team  
[Stage2@ottawa.ca](mailto:Stage2@ottawa.ca)

This message is intended only for the use of the individual or entity to which it is addressed and may contain information that is privileged, confidential and exempt from disclosure under applicable law. If the reader of this message is not the intended recipient, or the employee or agent responsible for delivering the message to the intended recipient, you are hereby notified that any dissemination, distribution or copying of this communication is strictly prohibited. If you have received this communication in error, please notify us immediately by telephone. Thank you.

Le présent message n'est destiné qu'à la personne ou à l'organisme auquel il est adressé et peut contenir des renseignements protégés, confidentiels et faisant l'objet d'une exception à l'obligation de divulguer l'information selon la loi applicable. Quiconque lit ce message et n'est pas le destinataire direct ni la personne ou le membre du personnel chargé de remettre le message au destinataire direct est avisé par la présente qu'il est interdit de diffuser, distribuer ou reproduire cette communication. Si vous recevez cette communication par erreur, veuillez nous en informer immédiatement par téléphone. Merci.



Le 15 mars 2019

**Objet : RDIM-1857712-2019-TrilliumConsultation-Submission - Douglas Wilson - Redacted.pdf-1**

Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir transmis votre demande concernant la Ligne Trillium de l'O-Train et le lien ferroviaire vers l'aéroport à l'équipe responsable de l'Étape 2 du projet de train léger de la Ville d'Ottawa. Nous vous sommes reconnaissants de vos commentaires!

Comme il est indiqué dans le [Plan directeur des transports](#) de 2013 de la Ville d'Ottawa, le Réseau de transport en commun rapide et de transport en commun prioritaire ultime de la Ville comprend une liaison ferroviaire vers l'Aéroport international MacDonald-Cartier d'Ottawa. Le Conseil a décidé d'ajouter ces travaux au programme de l'Étape 2 afin de tirer parti des gains en efficacité possibles sur le plan de la conception, de la construction et du calendrier, en soulignant toutefois que ces travaux supplémentaires ne pourraient être réalisés que si nous réussissions à obtenir un financement supplémentaire de nos partenaires des gouvernements fédéral et provincial. En 2017 et en 2018, les fonds nécessaires ont été obtenus.

Comme vous le savez, le lien ferroviaire vers l'aéroport assurera une liaison par train entre la station South Keys et l'Aéroport international MacDonald-Cartier d'Ottawa et au-delà via le tracé principal de la Ligne Trillium, la Ligne de la Confédération de l'O-Train et le réseau d'autobus d'OC Transpo. Le personnel a recommandé la mise en œuvre de la liaison ferroviaire vers l'aéroport, car elle favorise la vision ultime pour le transport en commun de la Ville, contribuera à l'aménagement de la ville et deviendra un atout attrayant tant pour les résidents que pour les visiteurs.

Il ne fait aucun doute que l'inauguration du réseau de train léger (Étape 1 du projet de la Ligne de la Confédération) et les prolongements prévus dans le cadre de l'Étape 2 transformeront le paysage d'Ottawa. En conséquence, il est très important que la Ville planifie son infrastructure de transport en commun en tenant compte de la croissance future, de l'augmentation attendue du nombre de passagers et des besoins de la population.

Encore une fois, nous vous remercions de votre participation. Nous vous invitons à consulter le site [www.stage2lrt.ca/fr/](http://www.stage2lrt.ca/fr/) pour obtenir de plus amples renseignements ou pour vous tenir au courant de l'avancement du projet.

This message is intended only for the use of the individual or entity to which it is addressed and may contain information that is privileged, confidential and exempt from disclosure under applicable law. If the reader of this message is not the intended recipient, or the employee or agent responsible for delivering the message to the intended recipient, you are hereby notified that any dissemination, distribution or copying of this communication is strictly prohibited. If you have received this communication in error, please notify us immediately by telephone. Thank you.

Le présent message n'est destiné qu'à la personne ou à l'organisme auquel il est adressé et peut contenir des renseignements protégés, confidentiels et faisant l'objet d'une exception à l'obligation de divulguer l'information selon la loi applicable. Quiconque lit ce message et n'est pas le destinataire direct ni la personne ou le membre du personnel chargé de remettre le message au destinataire direct est avisé par la présente qu'il est interdit de diffuser, distribuer ou reproduire cette communication. Si vous recevez cette communication par erreur, veuillez nous en informer immédiatement par téléphone. Merci.



Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Meilleures salutations,

Équipe chargée des relations avec les intervenants pour l'Étape 2  
[etape2@ottawa.ca](mailto:etape2@ottawa.ca)

This message is intended only for the use of the individual or entity to which it is addressed and may contain information that is privileged, confidential and exempt from disclosure under applicable law. If the reader of this message is not the intended recipient, or the employee or agent responsible for delivering the message to the intended recipient, you are hereby notified that any dissemination, distribution or copying of this communication is strictly prohibited. If you have received this communication in error, please notify us immediately by telephone. Thank you.

Le présent message n'est destiné qu'à la personne ou à l'organisme auquel il est adressé et peut contenir des renseignements protégés, confidentiels et faisant l'objet d'une exception à l'obligation de divulguer l'information selon la loi applicable. Quiconque lit ce message et n'est pas le destinataire direct ni la personne ou le membre du personnel chargé de remettre le message au destinataire direct est avisé par la présente qu'il est interdit de diffuser, distribuer ou reproduire cette communication. Si vous recevez cette communication par erreur, veuillez nous en informer immédiatement par téléphone. Merci.